

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 38 (1980)

Heft: 1

Buchbesprechung: Bibliographie

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bibliographie

Contribution à l'étude de la rente foncière urbaine¹

Cet ouvrage s'inspire de la plus pure orthodoxie marxiste. L'intention des deux auteurs est «d'éclairer la dynamique de la constitution de l'espace urbain» en régime capitaliste; un tel éclairage est cependant faible, à ce point que le lecteur distingue mal l'espace urbain et pas du tout la dynamique. En revanche, on peut être intéressé par cet essai qui consiste en fait à reproduire la théorie de Marx sur la rente foncière en l'adaptant au langage de notre époque. Il va de soi qu'une telle mise à jour est purement formelle. Quant au fond, rien n'a varié depuis plus d'un siècle, car les auteurs ne sont pas déviationnistes. L'originalité se limite donc à la forme, c'est-à-dire qu'il est possible de traduire ce qu'a dit Marx en symboles mathématiques et en formules qui atteignent parfois la longueur d'une ligne. La pensée de Marx, peu claire dans certains développements ayant trait à la rente foncière, devient alors tout à fait obscure lorsqu'elle est reproduite de cette façon. Quoi qu'il en soit, la remarque de P. P. Rey, marxiste lui aussi, s'impose à l'esprit: chez Marx, «nulle part il n'est répondu clairement à la question: la rente foncière c'est l'exploitation de qui par qui?»

Malgré tout, cette étude mérite d'être lue par quiconque s'intéresse de près ou de loin à la vie des doctrines, en particulier à la propriété du marxisme de se transmettre de génération en génération sans tenir le moindre compte de l'évolution économique et sociale. Sous cet aspect des choses, le livre en question est assez remarquable. On en jugera par deux exemples choisis parmi bien d'autres.

Quelle est aujourd'hui la condition du salarié dans une société industrielle? Le capitaliste «ne laisse à l'ouvrier que la stricte subsistance nécessaire à sa reproduction, en tant que salarié» (p. 71). «La différence entre l'entretien des machines et l'entretien de la machine ouvrière s'estompe. La vente de la force de travail [se fixe] au même prix que coûte son entretien» (citation, p. 73). «En dernière analyse, un ouvrier et un esclave, c'est la même chose». Le salaire est limité «à la reconstitution de la force de travail, à la valeur de sa reproduction évaluée en fonction de la valeur des biens nécessaires à la stricte subsistance du travailleur et de sa famille: aliments, logement, transports, etc.» (p. 77). Comment peut-on prétendre fonder une science, donc une connaissance capable d'expliquer la réalité de notre environnement économique, en se refusant à vérifier si les propos que tenaient Turgot au XVIII^e siècle puis Marx au XIX^e se justifient aujourd'hui encore? Comment est-il possible qu'en 1979 la loi classique du salaire réduit au minimum physiologique soit encore affirmée? Une réponse à ces questions présenterait certes bien plus d'intérêt qu'une réédition de la théorie marxiste de la rente.

Comme chacun l'apprend dès sa première leçon de socialisme «scientifique», les auteurs nous disent que «le sol, dans son état naturel, n'a pas de valeur en soi» puisqu'il n'est le fruit d'aucun travail (p. 5). Soit, mais la formulation de Marx était cependant moins imprudente que celle-ci. Que signifie ne pas avoir de valeur *en soi*? Rien n'a une valeur en soi. Un parapluie ou un stock d'or n'ont aucune valeur en soi, c'est-à-dire indépendamment de l'homme qui projette la valeur sur les choses. La valeur est en nous; elle n'est pas une

propriété intrinsèque des objets. Lorsque nos auteurs nous disent que le sol n'a pas de valeur en soi, ils énoncent donc une vérité triviale, à savoir que le sol, l'automobile ou le vêtement n'ont d'autre valeur que celle que nous leur attribuons. Or, précisément, nous en attribuons aujourd'hui beaucoup au terrain. Ce n'est pas, bien sûr, ce que Marx voulait dire, mais s'il est une chose dont on ne saurait le porter responsable, c'est bien les maladresses de ses disciples.

Pourtant, si le sol n'a pas de valeur, il n'a pas moins un prix. Comment expliquer qu'une chose qui n'a pas de valeur ait un prix ? Marx parlait à ce propos de grandeur imaginaire. Nos auteurs suivent fidèlement la même démarche : «Son prix est un pur et simple reflet, une apparence trompeuse, une catégorie économique illusoire» (p. 79). Que ceux qui achètent du terrain fort cher se consolent donc : certes, ils ont acquis une chose sans valeur, mais le prix qu'ils ont payé n'est qu'un reflet, une apparence, une illusion. N'ayant rien reçu ils n'ont donc rien donné. Voilà comment on résout aujourd'hui les problèmes posés par le prix de la terre.

Il est une autre illusion dont sont réputés victimes ceux qui demeurent à l'extérieur de l'univers fermé de la pensée marxiste. Du moment que le sol n'a pas de valeur, la dépréciation monétaire ne peut modifier son prix, ou alors cela ne saurait être qu'une illusion de plus. «L'effet direct d'inflation des coûts ne se conçoit pas pour le sol, qui n'est pas une marchandise» (p. 272).

Pour le reste, relevons que le langage utilisé par nos auteurs est moderne et gagne en image ce qu'il perd en précision. On reste pantois face à l'évocation de la «subjectivité calculatrice», ou du «capitaliste collectif» qui raisonne (!) comme le capitaliste individuel (p. 87). Encore une fois tout cela tient à la forme et le fond reste immuable.

FRANÇOIS SCHALLER

Rectification

Rendant compte des Colloques économiques de Fribourg dans le numéro de décembre 1978, à la p. 227, j'ai relevé qu'en 1976 la natalité a été environ neuf fois plus élevée dans le canton de Fribourg que dans le canton de Neuchâtel. C'est inexact, et je prie les lecteurs de bien vouloir m'excuser. Il ne s'agissait évidemment pas de la natalité, mais du taux d'accroissement naturel (TAN) de la population, c'est-à-dire de l'excédent des naissances sur les décès. Celui-ci se mesure donc par la différence entre le taux brut de natalité (TBN) et le taux brut de mortalité (TBM). Ainsi, en 1976, les chiffres pour les cantons de Fribourg et de Neuchâtel ont été respectivement de 13,2‰ et 11,1‰ (TBN), 8,8‰ et 10,6‰ (TBM), 4,4‰ et 0,5‰ (TAN). C'est à ce dernier que le rapport de 1 à 9 se référait.

FRANÇOIS SCHALLER

Face aux Futurs²

L'un des objectifs de l'OCDE est de contribuer au développement de l'économie mondiale. Il était donc dans les attributions de cette organisation de se lancer dans un important projet de recherches ayant pour visées «l'évolution future des sociétés industrielles».

La publication en question, dirigée par Jacques Lesourne, est de lecture aisée. Des résumés clairs et brefs, en marge du texte principal, permettent au lecteur pressé de trouver plus facilement le domaine qui l'intéresse.

Cet ouvrage, intitulé *Face aux Futurs*, est articulé en cinq parties. Les quatre premières, précédant le développement de scénarios futuristes, se veulent une analyse de problèmes spécifiques destinée à permettre d'accéder progressivement à la compréhension des interdépendances.

En s'interrogeant sur les limites physiques de la croissance, *Face aux Futurs* apporte une conclusion qui se distancie nettement du premier rapport du Club de Rome : la croissance économique des cinquante prochaines années ne se heurtera pas à des limites matérielles. Les contraintes principales auxquelles devront faire face les gouvernements seront d'ordre économique et socio-politique. Ce qui est différent mais pas pour autant réconfortant ! Dans le même ordre d'idées, les auteurs, comme ceux de tout rapport économique contemporain, actionnent le signal d'alarme du problème énergétique. Car il s'agira, en 2025, de faire face à une demande émanant de neuf milliards d'individus. Evidemment, aucune solution nouvelle n'est apportée au débat. Tout au plus l'ouvrage rappelle qu'au moins cinquante années de transition seront nécessaires pour passer de notre dépendance pétrolière actuelle au nouveau système. Et que les crises graves ne sont pas à exclure.

Face aux Futurs tient particulièrement à souligner l'importance des relations que les sociétés développées auront à entretenir avec le Tiers-Monde. Il s'agira de définir des politiques cohérentes qui viseront à des transformations progressives. Les scénarios ont été conçus dans cet esprit et les auteurs se défendent d'en faire des prévisions du futur. Les scénarios doivent être, selon eux, «des tentatives d'éclairage de futurs possibles ou plausibles».

On relèvera deux scénarios dits « extrémistes ». Paradoxalement, ils sont réconfortants. En effet, le premier suppose une rupture Nord-Sud, alors que plusieurs facteurs en excluent l'éventualité. On en veut notamment comme preuves : la rivalité politico-militaire des deux grands, l'impossibilité que le Tiers-Monde puisse et veuille s'autogérer, puisque cela impliquerait le renoncement à toute aide économique, et enfin l'impossibilité que les conflits majeurs entre les pays en développement cessent.

Quant à l'autre scénario en question, il met en évidence des formes nouvelles de protectionnismes au sein même de l'OCDE. Là aussi, cet hypothétique retour en arrière met en doute les conjectures de référence.

Par ailleurs, il convient également de mentionner, parmi les différents scénarios retenus par les auteurs, celui relatif à la «Nouvelle Croissance». Il s'agit là de l'étude d'une croissance ralentie du revenu national, conséquence d'un large consensus autour de valeurs nouvelles. Ce changement s'exprime entre autres au niveau de la consommation et de l'organisation du travail.

Les conditions d'une croissance à rythme soutenu dans les pays développés sont, ailleurs, également simulées. On en mentionnera comme effet majeur la forte diminution de la puissance économique des USA. Déclin relatif qui va cependant de pair avec le renforcement d'atouts spécifiques considérables (avance technologique notamment). Cette réduction de l'importance des Etats-Unis pourrait avoir des conséquences sur la collégialité au sein des pays de l'OCDE.

A l'évidence, l'enseignement de ce rapport est important puisqu'il se veut la source d'une réflexion profonde.

Les sociétés développées doivent prendre conscience des problèmes et des enjeux. Car il faut qu'elles adoptent au plus vite des mesures accroissant les efforts communs pour le développement du Tiers-Monde et permettant la redistribution des cartes la plus équitable.

ETIENNE JORNOD

Radioscopie des communes de France³

A l'initiative du Professeur A. Piatier, la Fédération nationale du Crédit agricole et le Centre d'études des techniques économiques modernes ont effectué une enquête auprès des 37 000 communes françaises de moins de 20 000 habitants. Le questionnaire rempli pour chacune de ces communes portait le titre «Les relations intercommunales et les critères de ruralité». Il s'agissait d'améliorer la connaissance de l'ensemble de l'espace français pour pratiquer une politique plus efficace d'aménagement du territoire. Le Crédit agricole a financé l'enquête parce qu'il est directement intéressé à son exploitation : définir autrement la ruralité élargirait son périmètre d'intervention, actuellement réduit par une définition purement démographique du milieu rural.

Les résultats de l'enquête sont importants. Une banque de données a été constituée, qui stocke d'innombrables informations sur les structures du territoire (équipements,...) et les mouvements (des hommes, des marchandises, des capitaux) sur le territoire. L'enquête a prouvé que la distinction classique villes-campagnes comptait moins que le partage du territoire en «pays» composés de «communes-pôles» et de communes «passives» reliées par différentes attractions. La démonstration s'appuie sur la présentation détaillée du département de l'Yonne indiquant une typologie des communes en 21 groupes, l'attraction générale des 10 principaux pôles et son évolution sur 15 ans, la vocation économique de chacune des communes, le tout figurant sur 55 cartes annexées à un ouvrage dont, me semble-t-il, on ne trouve pas l'équivalent en Europe actuellement.

JEAN VALARCHÉ

La situation agricole en Europe à la fin de 1978.⁴

La C.E.E. qui se présente ici n'est pas celle dont on parle d'habitude en Europe, bien qu'elle soit spécifiquement européenne. En tant que subdivision des Nations Unies elle renseigne sur tous les pays européens, qu'ils soient d'ailleurs ou non membres des Nations

Unies. Les statistiques viennent de la Communauté économique européenne, de l'AELE et des pays de l'EST. Théoriquement, c'est parfait. En réalité, si tous les pays européens sont appelés à indiquer leurs chiffres expressifs, un certain nombre ne répondent pas – ou peut-être ne définissent-ils pas comme les autres ce qu'est une exploitation agricole, une personne active en agriculture? La Suisse, l'Italie, l'URSS sont dans ce cas. Par la suite les statistiques (production de céréales, de viande,...) sont plus complètes. L'exposé des changements intervenus en 1978 dans les politiques agricoles nationales est également précieux. Il marque la similitude des problèmes d'un bout à l'autre du continent. La Suisse et l'Autriche subissent des excédents laitiers, tout comme les Neuf. La plupart des pays d'Europe veulent empêcher l'utilisation des terres agricoles à d'autres fins.

Le volume II du Rapport concerne les produits laitiers et les œufs. Le cheptel, la consommation, le commerce international, les prix sont indiqués en détail par genre de produit et par pays. Le problème des excédents est ainsi mieux cerné et les indications sur l'évolution des ressources et des politiques permettent d'estimer comment il évoluera dans le proche avenir.

JEAN VALARCHÉ

Politique régionale⁵

L'ouvrage explique pourquoi le Fonds National supervise un ensemble de recherches sur l'inégalité régionale, sous le titre «Problèmes régionaux en Suisse». Il s'agit d'empêcher de grandir l'écart entre territoires plus et moins développés économiquement. A cet effet la Confédération et les Cantons pratiquent une politique d'organisation du territoire à deux volets: politique régionale et aménagement du territoire. La politique régionale s'intéresse principalement au sort des régions de montagne, de leur habitat, de leurs forêts, de leur tourisme, de leurs petites et moyennes exploitations. Elle se soucie également des régions dont l'économie est menacée et de l'équilibre financier entre la Confédération et les Cantons. L'aménagement du territoire est une politique à plus longue portée qui prépare une répartition plus rationnelle de la population et de ses activités.

La publication de W. Hess contient à la fois le projet et son autocritique. Les objectifs sont-ils compatibles? Les moyens sont-ils suffisants? En allemand et (plus brièvement) en français sont exposés les mérites et les lacunes de la recherche en cours, ce qui donne à l'analyse une valeur générale.

JEAN VALARCHÉ

¹ Duchervois Miguel et Théret Bruno, *Contribution à l'étude de la rente foncière urbaine*; Mouton Edit., Paris 1979; 296 p.

² OCDE: *Face aux Futurs*, «Pour une maîtrise du vraisemblable et une gestion de l'imprévisible», Paris, 1979.

³ A. Piatier: *Radioscopie des communes de France. Ruralité et relations Villes-Campagnes*, Economica, Paris, 1979.

⁴ Commission économique pour l'Europe: *Revue de la situation agricole en Europe à la fin de 1978*, Nations Unies, New York, 1979.

⁵ W. Hess: *Regional- und Raumordnungspolitische Ziele und Massnahmen von Bund und Kantonen*, Publication du Fonds national suisse de la recherche scientifique, P. Haupt, Berne, 1979.

